



## Page d'informations officielles (PIO) n° 3/2020 Avril 2020 Informations relatives au Coronavirus (COVID-19)



Date de rédaction : 1 avril 2020.

En raison des **délais de distribution**, nous vous rendons attentifs au fait que cette page d'informations officielles contient les éléments à disposition de la Municipalité **uniquement jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2020**. Pour **toutes informations actualisées**, rendez-vous sur [www.cugy-vd.ch](http://www.cugy-vd.ch).

### Aide solidaire

Pour toutes les **personnes de 65 ans et plus**, pour les **personnes en quarantaine** ou **ayant des problèmes de santé** qui ne peuvent bénéficier d'un soutien de proches/famille/voisins, un **dispositif d'aide solidaire** (cours alimentaires, médicaments, visites chez le médecin, déchetterie, etc.) a été mis en place par la Commune avec ses partenaires Pro Senectute (démarche "Village solidaire"), la Jeunesse de Cugy et les Scouts La Croisée.

Toute demande d'assistance doit parvenir au Greffe municipal par courriel ([greffe@cugy-vd.ch](mailto:greffe@cugy-vd.ch)) ou par téléphone (021 731 22 44). Les demandes seront ensuite transmises à Pro Senectute et au réseau de bénévoles créé pour l'occasion, que nous remercions chaleureusement pour leur aide à la communauté.

Très soucieuse de votre santé, la Municipalité tient à rappeler que les personnes âgées de plus de 65 ans, ainsi que les personnes qui ont des problèmes de santé sont considérées comme des **personnes à risque** et que, par conséquent, elle leur recommande vivement de **rester chez elles et d'éviter les regroupements de personnes**.

### Chaîne téléphonique

Une chaîne téléphonique, laquelle vise à **maintenir le lien social à distance** entre les aînés, a été mise en place à Cugy et Bretigny-sur-Morrens. Elle consiste à **créer des cercles définis de personnes, de 3 à 6 membres, qui s'appellent les uns après les autres** à intervalle régulier, afin de prendre des nouvelles et s'informer sur la santé de chacun. Si vous souhaitez vous joindre à cette action, vous pouvez prendre contact avec la personne mandatée par Pro Senectute, Mme Boglarka Rengei, par courriel à [boglarka.rengei@vd.prosenectute.ch](mailto:boglarka.rengei@vd.prosenectute.ch) ou par téléphone au 078 675 95 90.

### Devenir bénévole

Un réseau de bénévoles a été mis en place à Cugy, afin de venir en aide aux personnes à risque. Si vous souhaitez le rejoindre, vous pouvez prendre contact avec Mme Boglarka Rengei, par courriel à [boglarka.rengei@vd.prosenectute.ch](mailto:boglarka.rengei@vd.prosenectute.ch) ou par téléphone au 078 675 95 90. Soyons solidaires et prenons soin des uns des autres, aussi à distance !

Par ailleurs, ProSenectute a créé une affiche pour encourager les citoyens vaudois à se mettre à disposition des plus âgés pour faire leurs courses, des achats à la pharmacie ou simplement discuter. Le document est à télécharger sur leur site internet [www.vd.prosenectute.ch](http://www.vd.prosenectute.ch) et peut être glissé dans les boîtes aux lettres ou apposé dans les entrées des immeubles.



## Déchetterie de Praz-Faucon

La **Déchetterie de Praz-Faucon est ouverte selon l'horaire habituel**. Par mesure sanitaire, la "Caverne d'Alibaba" est fermée. Néanmoins, suite à de nombreuses demandes, la benne à plastique est à nouveau ouverte.

Il est recommandé aux usagers **d'espacer au maximum les visites à la déchetterie**, de **s'y rendre seul (et si possible sans enfant)**, de **procéder rapidement au dépôt des déchets** lors de leur visite et **d'éviter les jours de forte affluence** tels que le vendredi en fin de journée et le samedi.

**L'accès à la déchetterie est limité à 5 véhicules maximum simultanément. Les usagers conserveront une distance minimale de 2m des autres usagers.** Des limitations ponctuelles d'accès peuvent être édictées par le personnel en place.



Nous vous rendons attentifs au fait que la **déchetterie est susceptible d'être fermée à tout moment**, en fonction des directives fédérales, cantonales ou communales. Pour toutes informations actualisées, rendez-vous sur [www.cugy-vd.ch](http://www.cugy-vd.ch).

La **collecte des ordures ménagères** est assurée comme habituellement.

## Stationnement gratuit

**Le stationnement sur les places de parking** situées sur le domaine public (y compris horodateur) **est jusqu'à nouvel ordre gratuit et sans limite de temps**. Les véhicules hors cases, sans plaques, stationnés sur les trottoirs ou mettant en danger la sécurité publique resteront amendés.

## Recommandations de la police cantonale

La **Police cantonale informe que des délinquants profitent du climat anxiogène généré par cette pandémie pour commettre toutes sortes de délits** en exploitant les besoins de la population. Ils agissent par Internet, téléphone ou en se présentant à domicile en indiquant parfois être mandatés par la Commune, ce qui est faux. En cas de doute, veuillez éconduire ces personnes, vous renseigner auprès de la Police cantonale au 117 ou auprès de l'Administration communale au 021 731 22 44.

Par ailleurs, la Municipalité tient à vous rappeler que notre Commune n'a pas de police communale. Elle délègue cette tâche à la Police cantonale (commune délégatrice). Ainsi, lorsque vous constatez des actes de déprédation/vandalisme, violences ou infractions à l'ordonnance fédérale sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (COVID-19), en particulier des **attroupements de personnes en un même lieu**, il convient de **contacter directement et sans délai la Police cantonale au 117** afin qu'elle puisse intervenir le plus rapidement possible. Si les faits sont avérés, ceux-ci peuvent faire l'objet de sanctions du Ministère public central ou de la Commune sur la base du rapport de dénonciation de la Police.

Enfin, la **Municipalité sollicite la vigilance des parents** quant aux comportements délictueux que pourraient avoir certains enfants en dehors du domicile, et les prie de leur rappeler les règles en vigueur et les conscientiser quant aux conséquences sanitaires et/ou pénales de comportements fautifs.

Pour davantage de renseignements concernant les mesures prises par la Municipalité en cette période de crise sanitaire, rendez-vous sur [www.cugy-vd.ch](http://www.cugy-vd.ch).